

AVIS DE CLÔTURE DE LA CONCERTATION

Mérignac, Le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles

Opération d'aménagement Bordeaux Aéroparc-Aéroport
OIM Bordeaux Aéroparc

Clôture de la concertation

Monsieur Patrick Bobet, Président de Bordeaux Métropole, en association avec les 3 communes, informe de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur l'opération d'aménagement Bordeaux Aéroparc-Aéroport.

A compter du 16 septembre 2019 à 12h, le public ne pourra plus inscrire ses observations sur le site internet de la participation Bordeaux Métropole (www.participation.bordeaux-metropole.fr) et sur les registres ouverts à cet effet :

- à la mairie de Mérignac, située au 60 Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny;
- à la mairie du Haillan, située au 137 avenue Pasteur;
- à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles, située Place de l'Hôtel de ville;
- au pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites 33 185, Le Haillan
- à l'Hôtel de Bordeaux Métropole, esplanade Charles de Gaulle, 33 000 Bordeaux

Le Président de Bordeaux Métropole.